



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS
FAMILIALES AUX CLASSES DE NEIGE 2020
ORGANISÉES DANS LE CENTRE DE
VACANCES MUNICIPAL (U 14 AU 24
JANVIER 2020 ET DU 28 JANVIER AU 7
FEVRIER 2020)**

**DÉCISION N° AU-19-367
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les classes de neige 2020 organisées par la ville de Vincennes dans le centre de vacances d'Habère-Poche ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour les classes de neige qui se dérouleront, à Habère-Poche, du 14 au 24 janvier 2020 et du 28 janvier au 7 février 2020 :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	NV
Montant total pour le séjour	78 €	97 €	121 €	145 €	201 €	223 €	251 €	285 €	320 €	400 €

D'INSCRIRE la recette au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL